

COMPTÉ RENDU
SUR
L'ADMINISTRATION
PENDANT L'ANNÉE 1915

Le Conseil d'Etat, pour se conformer à l'art. 66 de la Constitution du 1^{er} mars 1885, a l'honneur de présenter au Grand Conseil son rapport sur l'administration publique en 1914.

Ce rapport est divisé en sept parties, qui correspondent à autant de Départements institués par la loi du 29 novembre 1904 et se suivent dans l'ordre indiqué à l'article 36 de celle-ci, savoir :

- 1^o Département de Justice et Police ;
- 2^o Département de l'Instruction publique et des Cultes ;
- 3^o Département de l'Intérieur ;
- 4^o Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce ;
- 5^o Département Militaire et des Assurances ;
- 6^o Département des Travaux publics ;
- 7^o Département des Finances.

La partie concernant le département de Justice et Police est précédée du rapport du Tribunal cantonal et des rapports des greffiers des Tribunaux de Prud'hommes de Lausanne, Nyon, Payerne, Vevey et Yverdon.

VI. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Université

La nouvelle organisation du Secrétariat qui date du début du semestre d'hiver 1914-15, a donné une entière satisfaction à l'Université. Le besoin d'un secrétaire général, choisi parmi les professeurs, et connaissant à fond les questions universitaires, se faisait d'ailleurs sentir depuis longtemps. La Commission universitaire trouve auprès du secrétaire général un conseiller précieux, seul capable d'assurer le maintien de la tradition. La tâche du recteur est facilitée. Il est déchargé entre autres de l'immatriculation, qui exige des connaissances très spéciales.

L'Université a été cruellement éprouvée par la mort de cinq professeurs : M. le Dr A. Mermod, professeur extraordinaire d'oto-rhino-laryngologie ; M. C. Delhorbe, professeur extraordinaire de littérature latine ; M. le Dr de Cérenville, professeur honoraire, ancien professeur de clinique médicale ; M. A. Bonard, professeur extraordinaire de minéralogie ; M. J. Bonnard, professeur de langues et littératures romanes.

Trois nouveaux professeurs ont été nommés : M. Colombi, professeur de mécanique industrielle, en remplacement de M. Cochand ; M. Næf, professeur d'archéologie et d'histoire de l'art, en remplacement de M. de Molin ; M. le Dr A. Barraud, professeur d'oto-rhino-laryngologie, en remplacement de M. Mermod. M. Frampton a été autorisé à donner un cours pratique d'anglais en qualité de lecteur, à la Faculté des lettres.

M. Jean Piccard a été autorisé à donner, en qualité de privat-docent, un cours de chimie à la Faculté des sciences, et M. M. Bornand, au même titre, un cours de chimie appliquée à l'hygiène, à la Faculté de médecine.

Des cours libres ont été donnés par MM. Panza et Semeria, à la Faculté des lettres, et par M. Barblan, à la Faculté de théologie.

Les relations avec les universités étrangères ont été nulles. Il n'y a pas eu de conférence des recteurs des universités suisses.

M. le professeur Olivier a représenté l'Université au jubilé de M. Carl Spitteler, et a remis au jubilaire un diplôme de docteur ès lettres « honoris causa ».

Le 10 mai 1915, à l'occasion du 25^e anniversaire de la promulgation de la loi sur l'instruction supérieure du canton de Vaud, le recteur et le doyen de la Faculté de droit ont été délégués auprès de M. E. Ruffy, ancien chef du Département de l'instruction publique et des cultes, et lui ont remis, en témoignage de reconnaissance, une adresse de la part de l'Université et un diplôme de docteur en droit « honoris causa ».

En prévision de la revision de la loi sur l'instruction publique supérieure, les facultés de l'Université ont été appelées à transmettre leurs vœux au Département de l'instruction publique et des cultes.

La guerre a produit une forte diminution du nombre des étudiants. Au semestre d'hiver 1914-15, le catalogue indique 703 étudiants immatriculés, soit 489 de moins que l'hiver précédent. Il y a diminution du nombre des étrangers (288) et diminution des étudiants suisses (201), à cause de la mobilisation de plusieurs divisions. Les Facultés de droit et de médecine sont très fortement atteintes; le nombre de leurs étudiants est réduit de plus de moitié.

Au semestre d'été 1915, on compte 822 étudiants, soit 389 de moins qu'en été 1914. La diminution des étudiants suisses est minime (46); celle des étrangers s'élève à 343. La Faculté de droit est particulièrement atteinte par suite de l'absence des étudiants allemands, généralement nombreux au semestre d'été. Des mesures ont été prises en faveur des étudiants mobilisés. Le terme d'immatriculation et d'inscription pour les cours a été reporté au milieu des semestres. L'Université a autorisé la signature des livrets des étudiants appelés au service militaire dans la seconde moitié du semestre. Des démarches ont été faites auprès des autorités militaires pour que les étudiants au service obtiennent quelques jours de congé pour se présenter aux examens.

Au début de la guerre, la plupart des étudiants appartenant à des pays belligérants ont été brusquement placés dans une situation difficile par l'interruption des relations postales. La

situation s'est améliorée depuis. Elle reste difficile pour ceux dont les ressources, déjà très modestes avant la guerre, sont fortement diminuées par la perte du change. Elle est particulièrement grave pour quelques étudiants appartenant à des contrées envahies, complètement séparés et parfois même sans nouvelles de leurs familles. Le comité de patronage a pu venir en aide à ces étudiants, grâce aux ressources mises à sa disposition par l'Université, et prises sur le fonds universitaire, grâce aussi aux dons généreux qu'il a reçus.

Au semestre d'hiver 1914-15, un délai pour le paiement des finances de cours a été accordé avec l'autorisation du Département, jusqu'à la fin du semestre. Au semestre d'été, les étudiants qui n'avaient pas pu payer leurs finances de cours dans les délais réglementaires n'ont pas été exclus des cours, mais ils ont été avisés qu'ils ne pourraient pas s'inscrire pour le semestre suivant, avant d'avoir acquitté les finances dues.

Concours et prix. — *Faculté de théologie.* — M. Maurice Gardiol, 100 fr. Sujet : *Etude sur les sources de l'Evangile selon St-Luc.* M. Charles Masson, 125 fr. Sujet : *Les 95 thèses de Luther et leur rôle historique.*

Faculté des lettres. — Prix R. Whitehouse, 350 fr., à M. L. de Goumois, pour un travail intitulé : *Le Romantisme et l'Orient.*

Ecole d'ingénieurs. — Le prix W. Grenier a été décerné à M. Pierre de Andria, ingénieur-constructeur ; une mention à M. Achille Caras, ingénieur-constructeur.

Faculté des lettres. — Le prix Frédéric Nessler a été décerné à M. Louis Seylaz, licencié ès lettres.

Bourses. — Cinq étudiants ont bénéficié d'une bourse d'études ; le montant de ces subsides a été de 1150 fr.

Il a été accordé 25 réductions de finances d'études au semestre d'hiver et 35 au semestre d'été.

Statistique des étudiants 1914-1915

	FACULTÉ DE THÉOLOGIE		FACULTÉ DE DROIT		FACULTÉ DE MÉDECINE		FACULTÉ DES LETTRES		FACULTÉ DES SCIENCES																			
									MATH. & NAT.		PHARMAC.		TECHNIQUES															
	HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ		HIVER ÉTÉ															
	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs	Etudiants	Auditeurs												
Vaudois ..	9	2	12	2	26	8	29	11	31	—	54	—	28	34	35	25	20	2	18	3	5	—	10	—	29	1	25	2
Confédérés	2	—	1	—	(5)	(2)	(15)	—	47	—	58	1	17	18	27	17	6	4	7	—	10	—	13	—	15	3	14	3
Etrangers	—	—	—	—	(15)	(3)	(16)	(3)	119	4	124	4	71	112	62	69	33	13	34	6	20	—	23	—	151	37	109	46
TOTAUX	11	2	13	2	89	21	118	26	197	4	236	5	116	164	124	111	59	19	59	9	35	—	46	—	195	41	148	51
					(51)	(11)	(78)	(12)																				
					140	32	196	38																				

• Les chiffres entre () sont ceux des étudiants de la Section des hautes études commerciales.

Récapitulation :

Etudiants au semestre d'hiver	753	}	
Auditeurs » »	262	}	total . . . 1015
Etudiants au semestre d'été	822	}	
Auditeurs » »	216	}	total . . . 1038

N. B. — La différence entre cette statistique et celle du catalogue provient du fait qu'un assez grand nombre d'étudiants mobilisés ne sont revenus qu'au milieu de l'hiver.

ET DES CLTES

Rapports spéciaux des Facultés.

Faculté de théologie. — La Faculté de théologie a subi le contre-coup des terribles événements qui se sont déchainés sur l'Europe. La mobilisation générale de notre armée lui a enlevé trois de ses professeurs, MM. Chavan, Chamorel et Colomb, et sept de ses étudiants, du 4 août 1914 au commencement de mars 1915, ainsi que pendant la fin du semestre d'été 1915, à partir du 15 juin. Douze étudiants, dont deux auditeurs, ont pu suivre d'une façon régulière l'enseignement donné à la Faculté, où les professeurs mobilisés ont été, dans la mesure du possible, remplacés par leurs collègues.

A cause également de la mobilisation, quatre étudiants seulement ont subi des examens. Deux d'entre eux ont été admis au propédeutique, et deux à la licence. Le prix Gay (50 fr.), a été alloué à l'un des candidats, M. Masson. M. Jean Secretan a obtenu un prix de 80 fr. pour un concours de théologie du Nouveau Testament.

Le corps des professeurs n'a pas subi de modification et aucun autre fait saillant ne s'est produit au cours de l'année 1914-15

Faculté de droit. — Le nombre des étudiants inscrits à la Faculté de droit n'a pas sensiblement varié. Aucune mesure disciplinaire grave n'a été prise. Le 22 novembre 1915, le Conseil de Faculté a proposé à la Commission universitaire d'accorder la « *venia legendi* » pour un cours sur le droit des obligations en droit français à M. Charles Dejongh, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats de Bruxelles.

Ecole des sciences sociales. — L'explosion de la grande conflagration européenne n'a point trop éprouvé l'Ecole des sciences sociales, dans laquelle les étudiants de nationalité germanique n'ont jamais été nombreux. Les professeurs de cette école ont fait leurs cours et leurs conférences en évitant de toucher aux matières politiques trop brûlantes, et aucun incident ne s'est produit. L'Ecole a compté, dans le semestre d'hiver, 19 étudiants et 5 auditeurs, total 24, et dans le semestre d'été 1915, 22 étudiants et 3 auditeurs, total 25. Il a été délivré un seul diplôme, conférant le grade de licencié ès sciences sociales, mais un assez grand nombre d'examens de première série d'épreuves ont eu lieu dans l'exercice et ont abouti à des grades conférés en automne 1915.

Le personnel enseignant de l'Ecole n'a subi aucune modification.

Ecoles des hautes études commerciales. — Les événements actuels ont influé passagèrement, il est vrai, sur la fréquentation de l'Ecole. Au semestre d'hiver, il y avait 62 étudiants (80 en 1913-14). Au semestre d'été, ce nombre est monté à 90, total qui n'avait pas encore été atteint jusqu'ici.

Il a été délivré 6 licences, dont 5 pour la section banque et commerce et une pour la section administration générale. Le nombre des licenciés de l'Ecole est actuellement de 16.

La bibliothèque de l'Ecole a plus de 1070 volumes. La bibliothèque centrale suisse en a 2980. Un nouveau catalogue est à l'impression.

Les professeurs de l'Ecole ont créé un « fonds de délégation » qui s'élevait, au 31 décembre, à 65 fr. 40.

Institut de police scientifique. — Le semestre d'hiver a été très tranquille. En effet, la mobilisation avait forcé 2 des étudiants spécialistes d'abandonner momentanément leurs études. Ces jeunes gens, au nombre desquels 6 étudiants du pays, ont maintenant repris leurs travaux.

Le semestre d'été, où le cours fut donné par le chef des travaux, en remplacement du directeur en congé, n'a pas été plus mouvementé. Toutefois, un nombre considérable d'expertises judiciaires furent exécutées au laboratoire de l'institut.

A la reprise des cours en automne 1915, le nombre des étudiants a très sensiblement augmenté et les spécialistes ont pu reprendre leurs études.

Faculté de médecine. — M. le professeur Beitzke, mobilisé Allemagne, a été remplacé provisoirement par M. le professeur Michaud et au semestre d'hiver 1915-16 par M. le professeur Huguenin, de Berne.

Au cours de cet exercice, la Faculté s'est adjoint deux privat-docents : l'un M. le Dr Barraud, devenu depuis professeur d'oto-rhino-laryngologie, l'autre M. le Dr ès sciences Marcel Bornand, qui fera ses leçons sur le contrôle des substances alimentaires.

Le Conseil de Faculté a tenu huit séances, au cours desquelles il a accepté treize thèses de doctorat.

Institut d'hygiène et de parasitologie. — Les cours ont été fréquentés par un nombre d'étudiants un peu inférieur à celui des années précédentes, bien qu'il y ait eu une certaine compen-

sation, due à l'arrivée d'étudiants des universités de Belgique et d'Allemagne. Les places de travail de l'Institut ont été moins occupées que d'ordinaire, à cause du fréquent rappel des étudiants pour le service militaire. La production scientifique de l'Institut en a naturellement légèrement souffert. Parmi les travaux publiés, citons : Des recherches comparatives sur la coloration du gonocoque, de nouvelles recherches sur l'étiologie, le traitement et la prophylaxie du goitre, des études sur la biologie et la lutte contre les moustiques, des observations sur les parasites animaux et végétaux, des recherches sur les sérums cytolytiques et sur un procédé de recherche rapide du *B. coli* dans les eaux potables.

Parmi ces travaux, ceux de M. Messerli sur le goitre ont fait décerner à leur auteur le prix de Cérenville. Les recherches précédentes, faites avec M. Bornand, sur l'analyse rapide des eaux, ont fait adopter le procédé dans l'armée, et il recevra maintenant une application plus grande de la part du service hydro-géologique dirigé par M. Lugeon.

Le directeur de l'Institut a été plusieurs fois consulté en Suisse et à l'étranger sur différentes questions relatives à l'hygiène et à la parasitologie.

POLICLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ

Nombre des *étudiants* au semestre d'été 1915 16
 » » » d'hiver 1915-1916 24

Consultations.

Année	Nombre des malades de la consultation générale	Nombre des consultations générales	Moyenne des consultations par jour ouvrable	Vaccinations	et revaccinations	Yeux	Tuberculose	Gynécologie	Maladie nerveuse	Larynx et nez
1915	8992	35,817	115	336	48	3238	10,446	2486	285	937

Visites à domicile.

En 1914 1835 visites 1013 malades
 En 1915 1983 » 852 »

Des 8992 malades soignés à la visite générale, 6558 habitaient Lausanne, 2434 venaient du dehors.

Les *dépenses* ont atteint fr. 18,257.65 (fr. 19,819.45 en 1914), dont il y a lieu de déduire le montant des finances d'inscription des étudiants :

Traitement et entretien des diaconesses (fr. 5225 et domestiques, fr. 360)	Fr.	5585.—
Traitement du directeur et des assistants	»	4900.—
Budget du directeur, pour achat d'instruments, fourniture de médicaments et objets de pansements	»	6168.25
Economat	»	1604.40
	Fr.	<u>18,257.65</u>

non compris les frais de chauffage, d'éclairage, d'eau, de conciergerie, d'entretien des locaux, sis dans le bâtiment, à la Solitude n° 19.

Faculté des lettres. — La vie normale de la Faculté des lettres a subi plus ou moins le contre-coup des circonstances extérieures ; elle a surtout été gravement éprouvée par la perte d'un de ses membres les plus anciens et les plus considérés, M. J. Bonnard, professeur de langues et littératures romanes. Appelé par le Conseil d'Etat à donner cet enseignement déjà à l'Académie, il le fit avec compétence et autorité ; ses cours étaient fort suivis. Ses qualités personnelles et son activité le firent choisir deux fois comme doyen et une fois comme recteur. Il a été enlevé prématurément, à l'âge de 60 ans, après plus de 25 ans d'enseignement, en laissant après lui d'unanimes regrets et l'exemple d'une vie de travail et de dévouement à sa tâche et à son pays. La place qu'il laisse vide a été occupée partiellement et provisoirement par M. le professeur Muret.

La suppression de l'enseignement des langues sémitiques, nous a contraints à écarter plusieurs candidats au doctorat, la Faculté ne pouvant, en l'absence d'un professeur, assumer la responsabilité de l'examen.

L'absence de M. Hausknecht est heureusement compensée par de bons cours pratiques de M. Frampton, lecteur d'anglais. Le cours d'archéologie est suspendu par suite d'un congé temporaire accordé à M. Naef ; trois privat-docents ont été empêchés de faire leur cours.

Ces déficits ne sont nullement compensés par divers cours libres ou occasionnels, comme celui du Père Semeria sur Dante, qui attira un nombreux public. D'autres cours libres, les deux conférences de M. le prof. Hauser, de Dijon, sous les auspices de la Faculté, ne sont pas sans intérêt vis-à-vis du public de notre ville, mais ne sauraient constituer un élément sérieux de travail et de progrès pour l'Université.

Il y a eu cette année encore un bon nombre de candidats aux examens de licence et de certificat d'études françaises; il a fallu tenir deux sessions extraordinaires pour quelques candidats retardés par leur service militaire. Ce dernier a repris également en plein semestre d'été plusieurs étudiants qui avaient déjà dû manquer leur semestre d'hiver. La Faculté s'est efforcée d'atténuer ces graves inconvénients sans toutefois nuire à la valeur des épreuves subies.

La Faculté a fait conférer le grade de docteur ès lettres à quatre candidats; deux des thèses présentées par deux Vaudois constituent des travaux d'une valeur réelle.

La Faculté a décerné pour la première fois le prix de la fondation Dr Frédéric Nessler à M. L. Seylaz, licencié ès lettres modernes.

La bibliothèque de la Faculté a reçu de M. Taverney, privat-docent, une collection des mémoires de la Société de linguistique de Paris, et des « Athenische Mittheilungen » de M. W. Cart. Le Fonds universitaire a alloué une subvention pour les compléter et les faire relier; il a donné également un subside pour l'achat d'ouvrages importants de feu M. Delhorbe.

Faculté des sciences. — *Section des sciences mathématiques, physiques et naturelles.* — Le Conseil d'Etat a nommé chargé de cours, pour l'enseignement de la minéralogie et de la pétrographie, M. H. Sigg, ancien assistant de minéralogie à Genève, et, pour satisfaire aux exigences du règlement des examens fédéraux, a confié à M. le professeur Mellet la direction du nouveau laboratoire de préparations et d'analyses pharmaceutiques.

M. Piccard a remplacé temporairement M. le prof. Kehrman pour le cours de chimie organique (série aromatique).

Le Département a en outre autorisé M. le prof. H. Decker a donner un cours libre à la Faculté des sciences, et à travailler au laboratoire de chimie organique.

Le cours de calcul des probabilités que M. le professeur S. Dumas donne à la Section des Hautes Etudes Commerciales a

été inscrit, comme cours libre, au programme de la Faculté des sciences.

Un subside de 150 fr. à prélever sur les intérêts du Fonds Renevier a été accordé à M. Gagnebin, assistant de géologie, pour un travail nécessitant de nombreux voyages.

Deux subsides ont été accordés sur les intérêts du Fonds Mercier, à savoir :

1^o 600 fr. à M. le professeur Mercanton pour l'achat d'un chronomètre destiné à la Station météorologique ;

2^o Le solde disponible à M. le professeur G. Dumas pour l'achat d'ouvrages devant former le noyau de la bibliothèque du séminaire mathématique qu'il est en train de créer.

Grâce à ce subside et à une subvention de l'Université, le séminaire mathématique a été ouvert au commencement de décembre 1915. Il est fréquenté actuellement par 12 étudiants.

Le grade de docteur « honoris causa » a été accordé à MM. E. de Margerie et Ch. Rabot, à Paris

Le grade de docteur ès sciences a été décerné à 5 candidats, répartis comme suit : branche principale, chimie : 4 candidats ; et branche principale, zoologie : 1 candidat.

Le grade de licencié ès sciences physiques et mathématiques a été décerné à 1 candidat, et le diplôme de chimiste-analyste à 3 candidats.

La fréquentation des divers laboratoires est donnée ci-dessous :

Chimie. — Le nombre des étudiants a diminué par rapport à celui de l'année précédente, d'environ 40 à 50 %. La diminution porte presque exclusivement sur le nombre des étudiants de première année de médecine.

Laboratoire de chimie :

	a) inorganique		b) organique		c) physique	
	Hiver	Été	Hiver	Été	Hiver	Été
Ingénieurs-chimistes	7	2	7	8	1	4
Chimistes-analystes	2	1	2	7	4	—
Chimistes	—	—	6	2	7	7
Pharmaciens	17	17	21	28	—	—
Étudiants en sciences	5	6	—	—	—	—
» en médecine	38	42	—	—	—	—
	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>	<hr/>
	69	68	36	45	12	11

Physique. — Grâce à la subvention du Fonds Mercier, l'installation électrique du laboratoire, poursuivie depuis 4 ans, a pu être achevée. Le laboratoire dispose actuellement de quatre sources indépendantes de courant continu.

	Hiver	Été	
a) Laboratoire p ^r commençants	40	34	étudiants.
b) » p ^r étudiants avancés	4	4	» savoir deux candidats au doctorat et deux candidats en sciences.

Géologie. — Le laboratoire a suivi une marche normale.

8 élèves avancés sont attachés à des travaux de recherche et 7 préparent divers examens.

Minéralogie, pétrographie. — Durant les deux semestres le laboratoire a été fréquenté par 9 étudiants, dont 5 ingénieurs chimistes et 4 étudiants en sciences.

Botanique. — Au semestre d'hiver, 47 inscriptions, dont : 15 du 1^{er} semestre, 8 du 2^{me} semestre, 21 du laboratoire de pharmacognosie et de microscopie appliquée, et 3 candidats à la licence, travaillant tous les jours. Au semestre d'été, 50 étudiants ont suivi le cours de détermination des plantes; 12, le laboratoire de microscopie, et 22, le laboratoire de pharmacognosie et de microscopie appliquée.

Zoologie et anatomie comparée. — Le nombre des étudiants a beaucoup diminué, par rapport à celui de l'année précédente. 35 étudiants ont fréquenté le laboratoire pour commençants, et 2 étudiantes candidates au doctorat et à la licence, le laboratoire pour élèves avancés.

Analyse des denrées. — Le laboratoire a été fréquenté au semestre d'hiver par 12 étudiants et 1 auditeur, et au semestre d'été par 5 étudiants.

Section des sciences pharmaceutiques. — Les cours et laboratoires de l'École de pharmacie ont été fréquentés pendant l'année universitaire 1914-1915 par une moyenne de 42 étudiants en pharmacie, soit 35 au semestre d'hiver 1914-15 et 47 au semestre d'été 1915. Cette augmentation est due au fait que depuis l'entrée en vigueur du nouveau règlement pour les examens fédéraux de médecine, les entrées à l'École de pharmacie ont lieu tous les semestres, au lieu de se faire principalement au semestre d'hiver comme précédemment.

Il y avait au semestre d'hiver 15 étudiants suisses contre 24 au semestre d'été. Le tableau ci-dessous indique l'origine et le nombre des étudiants en pharmacie.

	Semestre d'hiver 1914-15		Semestre d'été 1915	
	Messieurs	Dames	Messieurs	Dames
Vaud	4	—	10	—
Berne	2	—	4	—
Fribourg	2	—	2	—
Genève	—	1	—	1
Lucerne	—	—	1	—
Schaffhouse	1	—	1	—
Thurgovie	1	—	1	—
Valais	5	—	5	—
Bulgarie	3	2	3	3
Egypte	1	—	2	—
Grèce	—	—	1	—
Palestine	1	—	1	—
Russie	10	2	10	1
Turquie	—	—	1	—
Totaux	30	5	42	5

En ajoutant au nombre moyen des étudiants en pharmacie celui des étudiants chimistes-analystes (5 en hiver, 2 en été), on arrive au chiffre de fréquentation moyenne de 44. Ce résultat est remarquable puisqu'en année de guerre la fréquentation n'a pas diminué, mais augmenté d'une unité sur l'exercice 1913-1914 que nous signalions dans notre précédent rapport comme absolument exceptionnel. 21 étudiants ont subi avec succès les épreuves définitives, soit pour l'obtention du brevet fédéral (12), soit pour celle du diplôme de licencié (9).

Section des sciences techniques. — Le nombre des élèves réguliers de l'Ecole d'ingénieurs était de :

253	à l'ouverture du semestre d'hiver	1915-16
243	»	» 1914-15*
212	»	» 1913-14
205	»	» 1912-13
221	»	» 1911-12

*dont 40 mobilisés.

Les étudiants se répartissent comme suit :

	1914-15	1915-16
1 ^{re} année	74	91
2 ^e »	61	73
3 ^e »	55	55
4 ^e »	52	34
	<hr/>	<hr/>
	242	253

Titres présentés par les candidats à l'admission à la 1^{re} année, en octobre 1915-16 : Baccalauréat ès-sciences, Lausanne, 11; Baccalauréat lettres-mathématiques, Lausanne, 1; Baccalauréat sciences-langues, Lausanne, 1; Cours préparatoire, 25; Université de Louvain, 3; Maturité Chaux-de-Fonds, 1; Université de Gand, 4; Examen d'admission, 2; Baccalauréat norvégien, 1; Baccalauréat fribourgeois, 1; Université de Nancy, 3; Maturité grisonne, 1; Répètent l'année, 5; Ecole polytechnique fédérale, 2; Université de Liège, 5; Admis à titre provisoire, 2; Lycée de Lugano, 1; Université de Belgrade, 3; Maturité luxembourgeoise, 4; Université de Bruxelles, 3; Maturité bernoise, 1; Institut technique, Lisbonne, 1; Ecole polytechnique, Milan, 1; Maturité technique, Genève, 4; Université d'Athènes, 1; Université de Genève, 1; Université de Padoue, 1; Université de Berne, 1.

Nationalité des étudiants de 1^{re} année : Vaudois, 14; Confédérés, 9; Brésiliens, 4; Russes, 12; Albanais, 1; Italiens, 4; Turcs, 10; Français, 2; Anglais, 1; Belge, 1; Grecs, 6; Portugais, 8; Espagnols, 3; Luxembourgeois, 7; Bulgare, 1; Norvégien, 1; Chilien, 1; Vénézuélien, 1; Serbes, 3; Péruvien, 1; Hongrois, 1.

Nationalité des élèves du Cours préparatoire : Confédérés, 4; Turcs, 11; Argentins, 3; Grecs, 18; Brésiliens, 7; Russes, 4; Portugais, 2; Egyptien, 1; Serbes, 3; Bulgares, 2; Belge, 1; Roumain, 1; Chilien, 1; Chinois, 2; Luxembourgeois, 2. — *Total, 62 élèves.*

Les candidats aux examens de sortie du Cours préparatoire étaient au nombre de 46 en 1914 et de 32 en 1915.

En 1914, 34 candidats se sont présentés aux *épreuves pratiques* du diplôme et 34 aussi en 1915, qui tous ont obtenu le diplôme, à savoir : 22 constructeurs, 4 chimistes, 3 mécaniciens et 5 électriciens.

En 1914, 32 candidats se sont présentés à l'*examen propédeu-*

tique (session ajournée au mois de janvier 1915, à cause de la mobilisation). En 1915, il y a eu deux sessions : l'une en mai, organisée spécialement à l'intention des candidats mobilisés à l'époque de la session ordinaire : 22 candidats, dont 19 admis ; l'autre, en octobre, à la date habituelle : 35 candidats, dont 29 admis.

M. Jean Cuénod, ingénieur-mécanicien, a été appelé, avec le titre de chargé de cours, à suppléer le professeur R. Neeser pour l'enseignement des éléments des machines, de l'hydraulique, des régulateurs et des exercices de travaux graphiques des chimistes ; il fonctionne encore en qualité d'assistant du professeur Colombi.

Le plan d'études pour géomètres a été mis en vigueur pour le semestre d'hiver 1915-16.

Dans un but de réclame, le Directeur de l'Ecole a publié, sous forme d'un élégant album, quelques travaux d'élèves qui donnent une idée de l'esprit dans lequel l'enseignement technique est conçu. Cette publication fait honneur aux professeurs et au Directeur de l'Ecole ; elle a reçu le meilleur accueil.

VII. BIBLIOTHÈQUE CANTONALE ET UNIVERSITAIRE

Personnel. — Aucun changement n'est survenu dans le personnel de la Bibliothèque cantonale. Trois fonctionnaires ont été mobilisés dans le cours de l'année 1915; un bibliothécaire pendant 37 jours et deux surveillants, l'un 24 jours et l'autre 87 jours.

Contrôle des achats et abonnements pour l'Administration cantonale et les Services universitaires. — Au 31 décembre 1915, la Bibliothèque cantonale exerçait le contrôle sur 408 abonnements (490 en 1914) destinés à l'Administration cantonale et aux Services universitaires, donnant un total de 5801 fascicules inscrits aux catalogues des périodiques (6550 en 1914). En 1915, près d'une centaine de publications, destinées aux différents services, ont momentanément cessé de paraître.

Outre les abonnements à l'année, la Bibliothèque cantonale a acheté et catalogué 560 (854) volumes, 119 (127) brochures et 3 (1) cartes.

Les abonnements et achats pour l'Administration et l'Université représentent une somme totale de 13,339 fr. 65 (21,955 fr.), sur laquelle il a été obtenu des remises pour une somme de 345 fr. 50 (531 fr. 28).

Compte de chèques et virements postaux. — Ce compte bouclait, au 31 décembre 1915, par un solde actif de 111 fr. 20 et n'a été que fort peu utilisé par nos lecteurs.

Revision, récolement et nettoyages. — La Bibliothèque a été fermée au public du 2 août au 11 septembre inclusivement. Les travaux suivants ont été exécutés pendant ce laps de temps: revision et récolement des lettres N et Q au complet, fin de la lettre B et une partie des lettres L et T.

Les dernières semaines de la période de fermeture ont été consacrées au nettoyage des locaux fait, en grande partie, par les surveillants de salle.

Le 25 août, la Bibliothèque a été ouverte au public pour le prêt de livres à domicile. Pendant cette journée, il a été remis 202 volumes à 57 emprunteurs, soit 10 professeurs, 18 étudiants, 3 élèves secondaires, 24 particuliers et 2 bibliothèques. Un professeur a pris à lui seul 55 volumes.

Dans ces chiffres sont compris l'expédition de 10 paquets contenant 32 volumes.

Les catalogues imprimés et sur fiches ont été mis à la disposition du public les 23 et 24 août, de 9 heures à midi; 25 personnes se sont présentées.

Cours de vacances. — Nous avons prêté 400 volumes aux organisateurs de ces cours, et mis ces derniers au bénéfice de l'article 45 du règlement autorisant le prêt des romans dans des cas déterminés. Le prix du bulletin d'inscription, remis aux auditeurs de ces cours, reste fixé à 50 centimes.

Expédition de livres. — La Bibliothèque cantonale a expédié dans le canton, à des particuliers, 538 (423) paquets, soit 980 (619) volumes et 34 (35) paquets, 122 (54) volumes à 9 (15) bibliothèques suisses et 1 étrangère.

De son côté, la Bibliothèque a fait 27 emprunts, 59 volumes, à 7 bibliothèques suisses et 1 emprunt, 1 volume, à 1 bibliothèque étrangère.

Désinfection, réparation. — 121 volumes ont passé à l'étuve de désinfection et le personnel en a réparé 51.

Entrées. — Les registres de contrôle accusent l'entrée de 1182 (1442) volumes, 8276 (8305) brochures, chiffres dans lesquels sont compris les fascicules des publications périodiques et des journaux, et de 112 (61) cartes.

Fréquentation. — Elle a atteint un total de 51,813 personnes (51,052 en 1914), soit 8501 (7365) pour le prêt et 43,312 (43,687) pour la consultation. Janvier accuse la plus forte fréquentation avec 5707 personnes (771 pour le prêt et 4396 pour la consultation).

Au cours de l'année :

39	journées	ont	fourni	un	total	supérieur	à	250	lecteurs
11	»	»	»	»	300	»			
2	»	»	»	»	350	»			

La salle de lecture s'est trouvée insuffisante au cours de 250 séances de consultation sur un total de 535 séances.

Recettes. — Les recettes se montent à 536 fr. 80, soit 17 fr. 50 pour indemnité de détérioration ou remplacement de volumes, 57 fr. vente des catalogues, 171 fr. 80 vente des bulletins d'inscription, 288 fr. 25 produit des amendes et 2 fr. 25 intérêt du compte de chèques postaux.

Les formulaires de cautionnement ont produit 110 fr. 80, somme qui a été versée à la recette du timbre.

Salle de lecture et service du prêt. — La bibliothèque de la salle de lecture, qui peut être consultée sans aucune formalité par les lecteurs, a été complètement transformée et rénovée pendant la fermeture de 1915; 158 volumes peu utilisés ont été retirés et remplacés par 240 volumes d'usage courant. Le total des volumes à la disposition des lecteurs se monte à ce jour à 1324.

Nous avons aussi amélioré le service de consultation en simplifiant, dans la mesure du possible, les bulletins de demande.

Le service du prêt de livres à domicile a été doublé, et les distributions ont lieu deux fois par jour (excepté le lundi matin), de 9 à 10 $\frac{1}{2}$ heures et de 1 à 3 $\frac{1}{2}$ heures.

MOUVEMENT DU LIVRE

a) SERVICE DE CONSULTATION

Mois	Nombre des volumes consultés	
	1915	1914
Janvier	4346	4036
Février	3972	3578
Mars	4201	3570
Avril	3830	2807
Mai	4433	3254
Juin	3409	4136
Juillet	2903	2347
Août-Septembre	2017	1780
Octobre	3570	4165
Novembre	3801	4899
Décembre	4103	4565
Total des volumes consultés	40585	39137

Dans ces chiffres ne sont pas compris les volumes déposés dans la salle de lecture et qui sont à la libre disposition des lecteurs.

b) SERVICE DE DISTRIBUTION

Mois	Nombre des volumes distribués	
	1915	1914
Janvier	909	762
Février	878	746
Mars	901	747
Avril	897	718
Mai	945	776
Juin	858	680
Juillet	764	667
Août-Septembre	665	466
Octobre	894	697
Novembre	1011	770
Décembre	1111	808
Total des volumes distribués	9833	7837

Consultation pendant le service du soir.

	Nombre total des lecteurs	
	1915	1914
Janvier	85	194
Février	85	234
Mars	100	191
Novembre	94	195
Décembre	86	94
Total	350	908

DONS

M. Benjamin Dumur, ancien président du tribunal du district de Lausanne, décédé à Pully le 11 février 1915 a, dans ses dernières volontés, légué à la Bibliothèque cantonale et universitaire les ouvrages lui appartenant et qui ne se trouveraient pas dans nos collections cantonales; de ce geste généreux, environ 600 volumes et brochures y ont été incorporés. Nous

gardons un souvenir ému et reconnaissant de cet homme de bien, de cet érudit et savoureux historien, si foncièrement vaudois. Il fut toujours un ami pour la Bibliothèque et lui témoigna son attachement jusqu'à sa dernière heure.

Mentionnons encore les dons importants suivants :

De M. le Dr Rivier, le Désert, Lausanne, 10 caisses d'ouvrages divers.

De M^{lles} Warren, 23 volumes.

De M. Alex. de Sybourg, 10 volumes se rapportant à la philosophie.

De la Société d'utilité publique, Zurich, plusieurs années des Verhandlungen et de la Zeitschrift pour compléter nos collections.

De la Bibliothèque universitaire de Leipzig, 1 caisse de livres en échange de l'envoi de nos catalogues.

De l'Institut Carnegie, à Washington, la collection de ses publications parues en 1915.

De l'University of California, à Berkeley, la collection de ses publications parues en 1915.

Bibliothèque de l'École de Médecine. — Il est sorti pour la lecture 574 livres et brochures, dont 299 pris par MM. les docteurs et professeurs et 275 par MM. les étudiants.

La bibliothèque s'est enrichie, pour la part de l'Etat, de 33 volumes et, pour la part de la Société vaudoise de médecine, de 36 volumes.

La salle de lecture a toujours été bien *fréquentée*.

La collection des thèses compte actuellement 50,534 exemplaires.

ARCHIVES CANTONALES

Les Archives cantonales ont fait une grande perte par la mort prématurée, survenue le 12 mars, de M. Bernard de Cérenville, sous-archiviste, remplaçant les fonctions de directeur depuis le mois de janvier 1914. M. de Cérenville, qui était entré en 1910 aux Archives, avait la culture générale, la discipline scientifique et l'esprit de méthode, qui auraient fait de lui un excellent-archiviste. Malheureusement la maladie l'a saisi pres-

que immédiatement après son entrée en fonctions et il n'a pu qu'ébaucher un plan de réorganisation du dépôt. Par son testament, il a donné aux archives une dernière preuve d'intérêt, en lui léguant sa belle bibliothèque d'histoire vaudoise et une somme de 500 francs pour des copies aux archives de Turin.

Dans sa séance du 20 août, le Conseil d'Etat a décidé de ne pas repourvoir, pour le moment, aux fonctions d'archiviste. Il a nommé une commission technique des archives, formée de MM. G. Favey, juge fédéral ; Ch. Gilliard, directeur ; et Maxime Reymond, rédacteur, et il a confié à ce dernier les fonctions de directeur intérimaire des archives cantonales. La commission a adopté un nouveau règlement des archives, et a arrêté un plan général de classification de la partie ancienne du dépôt.

Le règlement, qui remplace celui du 4 novembre 1864, a été sanctionné par le Conseil d'Etat en date du 3 décembre 1915. Il pose, entre autres, ce principe, que les recherches du public ne se feront désormais plus au dépôt, mais au bureau des archives, place de la Cathédrale, qui s'est agrandi d'une nouvelle salle, affectée précédemment au service des monuments historiques. En 1915, malgré une interruption en août et septembre, causée par la mobilisation et le manque de personnel, il y a eu 1700 consultations, dont 561 durant le dernier trimestre. Les recherches du public ont porté particulièrement dans ces derniers temps, sur la période de l'helvétique, Frédéric-César de la Harpe et le Congrès de Vienne, le général Guiguer de Prangins, la disette de 1816, les juifs au moyen âge, les procès de sorcellerie, ainsi que sur diverses généalogies et notes héraldiques.

Le travail du bureau, durant le dernier trimestre, a consisté dans l'inventaire des registres de la période savoyarde (série A), de la période bernoise (série B) et des registres d'état-civil (série E). Les fiches ont ensuite été reportées sur registres qui sont à la disposition du public. M. Paul Burnand a poursuivi le répertoire de l'état-civil de Payerne, M. Isabel celui de la paroisse de Bex et M. Henri Chastellain a commencé le triage de quelques milliers de pièces non classées de la période bernoise. Il a été répondu à 80 demandes de recherches historiques ou d'état-civil. Le bureau a été en relations d'échanges avec les archives de Genève, de Neuchâtel, de Fribourg, de Lucerne.

Le service des archives a reçu d'un anonyme un lot important de documents du XIV^e au XVIII^e siècle concernant la seigneurie de L'Isle et la région de Moudon. Il a reçu en outre des dons de M. Pache-Varidel, à Lausanne ; F. Raisin, avocat, à Genève, et Savoy, conseiller d'Etat, à Fribourg.
